

Bagneux, le 19 novembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Évolutions de l'emploi des personnes handicapées : quelques faits marquants

A l'ouverture de la 22^e Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées l'Agefiph fait le point sur l'emploi des personnes handicapées.

Une meilleure prise en compte de l'emploi des personnes handicapées par les employeurs

La part des entreprises privées employant des personnes handicapées est passée de **60 % en 2006 à 80 % en 2016***.

La part d'entreprises sans action positive pour l'emploi des personnes handicapées (ni emploi direct, ni sous-traitance) s'est aussi réduite : elle est passée de **29 % en 2006 à 8 % en 2016**.

Désormais plus de la moitié des entreprises respecte leur obligation d'emploi de 6% (51% des établissements, 34% avec uniquement de l'emploi direct).

Dans le même temps, on enregistre une **augmentation lente mais régulière du taux d'emploi direct**, notamment sur les dernières années, pour atteindre en 2016 3,5% en équivalent temps plein (ETP), 3,8 % en unités bénéficiaires (taux légal) et 4,7% en personnes physiques.

Le taux d'emploi global (emploi direct plus indirect¹) atteint en 2016, 4,2%.

Malgré ces avancées, l'Agefiph ne se satisfait pas de ces chiffres et poursuit, avec les acteurs du monde économique et social, son action pour construire une entreprise inclusive.

Une hausse des insertions et des maintiens dans l'emploi des personnes handicapées

Le nombre de placements accompagnés par les Cap emploi est passé de 46 000 en 2005 à près de 85 000 en 2017, soit une **progression de près de 85 %**.

Le nombre de maintiens dans l'emploi réalisés avec l'appui des Cap emploi-Sameth **a été multiplié par 2,5**, passant de 9 000 en 2005 à plus de 22 000 en 2017.

Près de 1 millions de personnes handicapées sont en emploi en 2017, soit une hausse de 5% en deux ans.

¹ On intègre dans le taux d'emploi indirect le recours à des stagiaires et à la sous-traitance vers des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ou des entreprises adaptées (EA).

Un changement de regard sur le handicap de la part des employeurs

L'image du handicap dans le monde de l'entreprise évolue favorablement. Selon une étude MKTG faisant suite à la campagne de communication "J'ai le bon profil" réalisée en juin dernier, près de 8 décideurs RH sur 10 se disaient prêts à soutenir l'embauche de personnes handicapées dans leur entreprises (78%).

*(dernier niveau connu)

Malika BOUCHEHIOUA, présidente de l'Agefiph, comment analysez-vous ces évolutions?

Trois constats sont à prendre en compte. Tout d'abord, les difficultés d'accès au marché du travail pour les personnes handicapées sont liées au fait qu'elles sont globalement moins qualifiées et plus âgées. Cela représente une difficulté supplémentaire associée aussi à des représentations tenaces.

Par ailleurs, **le chômage des personnes handicapées reste stable**. Il représente environ le double du tout public, soit 19% (dernière donnée datant de 2017). Le nombre de demandeurs d'emploi handicapés augmente du fait des difficultés inhérentes à la population handicapée (handicap se cumulant avec un plus faible niveau de formation) mais aussi du fait de la forte augmentation du nombre de reconnaissances (elles-mêmes liées à l'augmentation de la durée de la vie active pouvant générer des situations de handicap et à l'intérêt de mieux en mieux perçu de se faire reconnaître).

Et c'est là le 3^e constat que nous faisons à l'Agefiph : **le nombre de personnes reconnues handicapées progresse**. Selon l'enquête emploi de l'INSEE, en 2017, près de 2,8 millions de personnes d'âge actif ont une reconnaissance administrative de leur handicap (soit 7% du total, +4% en deux ans).

Les demandeurs d'emploi handicapés présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec notamment :

- un âge élevé : 49% ont 50 ans ou plus (contre 26% pour l'ensemble des publics),
- un faible niveau de formation : 33% ont un niveau supérieur ou égal au bac (contre 50% pour l'ensemble des publics),
- une ancienneté d'inscription importante : 58% sont chômeurs de longue durée (contre 48% pour l'ensemble des publics).

QU'EST-CE QUE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est chargée de développer l'emploi des personnes handicapées. L'Agefiph construit et finance un ensemble de services et d'aides financières destinés aux personnes handicapées et aux entreprises. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels et son travail d'analyse lui confèrent une expertise et un rôle de développeur reconnu. En 2017, l'Agefiph a dispensé 218 848 interventions, soit 2% de plus qu'en 2016. Plus d'informations sur www.agefiph.fr

CONTACTS PRESSE :

EPOKA : Bcavaglione@epoka.fr – 06.84.84.37.53

Ghislaine Cristofolletti – g-cristofolletti@agefiph.asso.fr – 06.21.65.41.96



www.agefiph.fr